

Examende Comptabilité II

Questions de cours :

1. Quelle est la différence entre la facture de doit et la facture d'avoir ?
2. Qu'est-ce que la TVA et pourquoi elle est neutre ?

Exercice :

Une entreprise effectue pendant le mois d'avril 2021 les opérations suivantes :

01/04 : Acquisition d'un micro-ordinateur pour 100 000 DA, remise 1%, TVA 19%. Paiement par banque (Fr n°45, chèque n°77) ;

02/04 : Acquisition par banque d'une machine industrielle pour 2000 000 DA, escompte 1%, TVA 19% (Fr n°63, chèque n°91) ;

04/04 : Achat à crédit de matières premières pour une valeur de 100 000 DA, remise 2%, rabais 1%, TVA 19%, réception des achats le même jour. L'entreprise assure le transport avec ses propres moyens (Fr n°84, BES n°34) ;

06/04 : Sortie de stock de 40 % de matières premières pour transformation. (BSS n°23) ;

08/04 : Entrée en stock de produits finis au coût de production de 700 000 DA (BES n°42) ;

10/04 : Règlement par banque de l'achat du **04/04**, le fournisseur accorde à l'entreprise sur facture d'avoir un escompte de règlement de 1% (Fr d'avoir n°113, chèque n° 109) ;

15/04 : Vente à crédit de 50% de produits finis en stock pour 500 000 DA, remise 1%, TVA 19%. L'entreprise assure le transport par ses propres moyens et le facture au client pour 5000 DA, TVA 19%, le transport est également à crédit. Livraison le même jour (Fr n°125, BSS n°65) ;

17/04 : Réception et règlement en espèces d'une facture d'électricité pour 10 000 DA, TVA 19% (Fr n°131, BC n°51) ;

20/04 : Le client règle en espèces par anticipation la facture du **15/04**, l'entreprise lui accorde un escompte de règlement de 2% et une ristourne de 1% sur facture d'avoir (Fr d'avoir n°127, BC n°73).

Travail à faire :

1. Enregistrer les opérations dans le livre-journal de l'entreprise.
2. Etablir la déclaration de la TVA du mois d'avril.

Bon courage

Série de révision.

Questions de cours :

1. Quelle est la différence entre la facture de doit et la facture d'avoir ?
2. rappeler la typologie des réductions.

Exercice :

Une entreprise effectue pendant le mois d'avril 2021 les opérations suivantes :

01/04 : Acquisition à crédit d'un micro-ordinateur pour 100 000 DA, remise 1%, TVA 19%. e (Fr n°45) ;

02/04 : Acquisition par banque d'une machine industrielle pour 2000 000 DA, escompte 1%, TVA 19% (Fr n°63, chèque n°91) ;

03/04 : l'entreprise adresse au fournisseur un billet à ordre en règlement de la dette du 01/04. La date d'échéance de ce billet est le 30/04. Le fournisseur l'accepte le même jour. (BO N° 110)

04/04 : Achat à crédit de matières premières pour une valeur de 100 000 DA, remise 2%, rabais 01%, TVA 19%. Ces matières sont conditionnées dans des emballages récupérables non identifiables consignés pour 20 000 DA, réception des achats le même jour. L'entreprise assure le transport avec ses propres moyens (Fr n°84, BES n°34) ;

06/04 : Sortie de stock de 40 % de matières premières pour transformation. (BSS n°23) ;

08/04 : Entrée en stock de produits finis au coût de production de 700 000 DA (BES n°42) ;

10/04 : Règlement par banque de l'achat du **04/0**

4, le fournisseur accorde à l'entreprise sur facture d'avoir un escompte de règlement de 1% (Fr d'avoir n°113, chèque n° 109) ;

15/04 : Vente à crédit de 50% de produits finis en stock pour 500 000 DA, remise 1%, TVA 19%. L'entreprise assure le transport par ses propres moyens et le facture au client pour 5000 DA, TVA 19%, le transport est également à crédit. Livraison le même jour (Fr n°125, BSS n°65) ;

16/04 : l'entreprise restitue au fournisseur la moitié des emballages consignés le 04/04. Le fournisseur les reprend au même prix (facture d'avoir N°35).

17/04 : Réception et règlement en espèces d'une facture d'électricité pour 10 000 DA, TVA 19% (Fr n°131, BC n°51) ;

20/04 : Le client règle en espèces par anticipation la facture du **15/04**, l'entreprise lui accorde un escompte de règlement de 2% et une ristourne de 1% sur facture d'avoir (Fr d'avoir n°127, BC n°73).

Travail à faire :

1. Enregistrer les opérations dans le livre-journal de l'entreprise.
2. Etablir la déclaration de la TVA du mois d'avril.

Bon courage

